



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ipuro AIR SONIC nouvelle énergie

Date de révision: 29.04.2022

Code du produit: SN-GDC-601

Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

ipuro AIR SONIC nouvelle énergie

Autres désignations commerciales

IPU1860 / IPU2860

UFI: F5NG-VVNE-F20W-FS8J

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

huile parfumée ipuro AIR SONIC

Utilisations déconseillées

Le produit ne doit être utilisé que pour l'utilisation prévue.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société: Gries Deco Company GmbH
Rue: Boschstrasse 7
Lieu: D-63843 Niedernberg
Téléphone: +49 (0)6028 944-3100
e-mail: QS@g-d-c.eu
Interlocuteur: Division of Supply Chain Management
e-mail: QS@g-d-c.eu
Internet: www.ipuro.com

Téléfax: +49 (0)6028 944-3200

Fournisseur

Société: ipuro Schweiz AG
Rue: Marktgasse 27
Lieu: CH-8400 Winterthur
Téléphone: +41 52 208 34 50
e-mail: info@ipuro.com
Interlocuteur: Division of Supply Chain Management
e-mail: QS@g-d-c.eu
Internet: www.ipuro.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Tox Info Suisse - Tel. 145 | 24h (www.toxi.ch)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Sens. 1; H317
Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

CITRONELLOL, HEXYL CINNAMAL, AMYL CINNAMAL, HYDROXYCITRONELLAL, CYCLAMEN ALDEHYDE, D-LIMONENE, GERANIOL, PENTADECALACTONE, 2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE; 3,5-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE, METHYLENEDIOXYPHENYL METHYLPROPANAL, CITRAL



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ipuro AIR SONIC nouvelle énergie

Date de révision: 29.04.2022

Code du produit: SN-GDC-601

Page 2 de 12

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes:



Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P501 Ne pas jeter le contenu avec les ordures ménagères et les éliminer conformément à la réglementation régionale/nationale en vigueur.

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ipuro AIR SONIC nouvelle énergie

Date de révision: 29.04.2022

Code du produit: SN-GDC-601

Page 3 de 12

Composants dangereux

N° CAS	Substance	Quantité		
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
106-22-9	Citronellol (CITRONELLOL)			1 - < 5 %
	203-375-0		01-2119453995-23	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B; H315 H319 H317			
140-11-4	Acétate de benzyle (BENZYL ACETATE)			1 - < 5 %
	205-399-7		01-2119638272-42	
	Aquatic Chronic 3; H412			
63500-71-0	tétrahydro-2-isobutyl-4-méthylpyranne-4-ol, mélange d'isomères (cis et trans) (TETRAHYDRO-METHYL-METHYLPROPYL)-PYRAN-4-OL)			1 - < 5 %
	405-040-6	603-101-00-3	01-0000015458-64	
	Eye Irrit. 2; H319			
165184-98-5	(2E)-2-(phénylméthylidène)octanal (HEXYL CINNAMAL)			1 - < 5 %
	639-566-4		01-2119533092-50	
	Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H317 H400 H411			
78605-96-6	Heptanal, 2-(phenylmethylene)-, (2E)- (AMYL CINNAMAL)			< 1 %
	800-696-3		01-2119978288-18	
	Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 2; H317 H411			
-	masse de réaction de: (E)-oxacyclohexadéc-12-én-2-one; (E)-oxacyclohexadéc-13-én-2-one; a) (Z)-oxacyclohexadéc-(12)-én-2-one et b) (Z)-oxacyclohexadéc-(13)-én-2-one			
	422-320-3	606-092-00-4	01-0000016883-62	
	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H400 H410			
107-75-5	7-hydroxycitronellal (HYDROXYCITRONELLAL)			< 1 %
	203-518-7		01-2119973482-31	
	Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B; H319 H317			
103-95-7	3-p-cuményle-2-méthylpropionaldéhyde (CYCLAMEN ALDEHYDE)			< 1 %
	203-161-7		01-2119970582-32	
	Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 3; H315 H317 H412			
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-LIMONENE)			< 1 %
	227-813-5	601-096-00-2	01-2119529223-47	
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 3; H226 H315 H317 H304 H400 H412			
106-24-1	géraniol; (2E)-3,7-diméthyocta-2,6-dién-1-ol (GERANIOL)			< 1 %
	203-377-1	603-241-00-5	01-2119552430-49	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1; H315 H318 H317			
106-02-5	Pentadécane-15-olide (PENTADECALACTONE)			< 1 %
	203-354-6		01-2119987323-31	
	Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 2; H317 H411			
	masse de réaction de 3,5-diméthylcyclohex-3-ène carbaldéhyde et 2,4-diméthylcyclohex-3-ène carbaldéhyde (2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE; 3,5-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE)			
	943-728-2		01-2119982384-28	
	Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 2; H315 H317 H411			
1205-17-0	a-méthyl-1,3-benzodioxole-5-propionaldéhyde (METHYLENEDIOXYPHENYL METHYLPROPANAL)			< 1 %



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ipuro AIR SONIC nouvelle énergie

Date de révision: 29.04.2022

Code du produit: SN-GDC-601

Page 4 de 12

	214-881-6		01-2120740119-58	
	Repr. 2, Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 2; H361 H317 H411			
5392-40-5	Citral (CITRAL)			< 1 %
	226-394-6	605-019-00-3	01-2119462829-23	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B; H315 H319 H317			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
5989-27-5	227-813-5	(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-LIMONENE)	< 1 %
	Aquatic Acute 1; H400: M=1		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

Après inhalation

Si des irritations ou des allergies se déclenchaient suite à l'utilisation ou la manipulation du produit (surtout en cas d'inhalation de grandes quantités) : Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Retirer les lentilles de contact. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche et recracher le liquide. NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritations en cas de contact avec les yeux et irritations/réactions allergiques en cas de contact avec la peau.

Maux de tête.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitements symptomatiques.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
Brouillard d'eau. Mousse. poudre BC. Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Gaz/vapeurs, toxique



Dufträume

Fiche de données de sécurité

Gries Deco Company GmbH

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ipuro AIR SONIC nouvelle énergie

Date de révision: 29.04.2022

Code du produit: SN-GDC-601

Page 5 de 12

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Protection individuelle: voir rubrique 8

Manipulation et stockage: voir paragraphe 7

Pour l'élimination, voir paragraphe 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

En cas d'utilisation dans des locaux exigus et chauffés : Veiller à une aération suffisante.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Utiliser un équipement de protection individuel

Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Conserver uniquement dans les récipients d'origine.



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ipuro AIR SONIC nouvelle énergie

Date de révision: 29.04.2022

Code du produit: SN-GDC-601

Page 6 de 12

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des rayons du soleil et des sources de chaleur. Éviter les sources de combustion.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

huile parfumée ipuro AIR SONIC

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
25265-71-8	Dipropyléneglycol (inhalable)	-	140		VME 8 h	
5989-27-5	D-Limonène	7	280		VLE courte durée	
		14	40		VME 8 h	
			80		VLE courte durée	

Conseils supplémentaires

Il n'y a actuellement aucun autre seuil d'exposition.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Une aération suffisante doit être garantie.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Inutile en conditions d'utilisation normales.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Lunettes avec protections sur les côtés

Protection des mains

Il n'est pas nécessaire de porter des gants pour l'utilisation recommandée car en utilisation conforme il ne devrait pas y avoir de contact avec la peau.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) :

Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques.

Matériel recommandé: Caoutchouc butyle. CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène) NBR (Caoutchouc nitrile). PVC (Chlorure de polyvinyle).

Epaisseur du matériau des gants: 0,5 mm / (Durée de pénétration > 480 min).

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Inutile en conditions d'utilisation normales.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Vêtement de protection.

Protection respiratoire

Inutile en conditions d'utilisation normales.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) :

dépassement de la valeur limite: appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141). Type A.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide

Couleur: transparent à jaunâtre

Odeur: floral



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ipuro AIR SONIC nouvelle énergie

Date de révision: 29.04.2022

Code du produit: SN-GDC-601

Page 7 de 12

Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité	
solide/liquide:	non applicable
gaz:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	>100 °C
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH-Valeur:	5 - 7
Hydrosolubilité:	Aucune donnée disponible
Solubilité dans d'autres solvants	
Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité (à 20 °C):	1 g/cm³
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

gaz:

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique:

Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactivité dangereuse en conditions environnementales normales.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable en conditions environnementales normales (température ambiante).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Lors d'une utilisation conforme aux dispositions, aucune réaction dangereuse n'est à prévoir.

10.4. Conditions à éviter

Source de chaleur, flammes ouvertes ou autres sources d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

agents oxydants forts. Acide, concentré.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. gaz et vapeurs irritants/toxiques.



Duftträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ipuro AIR SONIC nouvelle énergie

Date de révision: 29.04.2022

Code du produit: SN-GDC-601

Page 8 de 12

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (Citronellol (CITRONELLOL); (2E)-2-(phénylméthylidène)octanal (HEXYL CINNAMAL); Heptanal, 2-(phenylmethylene)-, (2E)- (AMYL CINNAMAL); 7-hydroxycitronellal (HYDROXYCITRONELLAL); 3-p-cuményle-2-méthylpropionaldéhyde (CYCLAMEN ALDEHYDE); (R) -p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-LIMONENE); géraniol; (2E)-3,7-diméthyocta-2,6-dién-1-ol (GERANIOL); Pentadécane-15-olide (PENTADECALACTONE); masse de réaction de 3,5-diméthylcyclohex-3-ènecarbaldéhyde et 2,4-diméthylcyclohex-3-ènecarbaldéhyde (2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE; 3,5-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE); a-méthyl-1,3-benzodioxole-5-propionaldéhyde (METHYLENEDIOXYPHENYL METHYLPROPANAL); Citral (CITRAL))

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ipuro AIR SONIC nouvelle énergie

Date de révision: 29.04.2022

Code du produit: SN-GDC-601

Page 9 de 12

Recommandations d'élimination

Ne pas mettre les restes de produits aux ordures ménagères, ne pas les vider dans les canalisations ou dans les toilettes.
Alimenter le contenu / récipient d'un point de collecte de produit toxique habilité.
Selon le catalogue européen des déchets (CED), l'attribution de numéros d'identification de déchets/descriptions de déchets doit être réalisée d'une manière spécifique pour chaque industrie et chaque processus.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

070704 Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets non spécifiés ailleurs provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits chimiques issus notamment de la chimie fine; Autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet spécial

Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)

160508 Déchets non décrits ailleurs dans la liste; Gaz en récipients à pression et produits chimiques usagés; Produits chimiques usagés d'origine organique composés de substances dangereuses ou contenant de telles substances; déchet spécial

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

150101 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en papier et en carton

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.
Produit de nettoyage recommandé : Eau (avec détergent)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ipuro AIR SONIC nouvelle énergie

Date de révision: 29.04.2022

Code du produit: SN-GDC-601

Page 10 de 12

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes mesures de précaution spéciales ne sont connues.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

2004/42/CE (COV): 90,41%

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents: non applicable

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrisent la couche d'ozone: non applicable

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: non applicable

Règlement (CE) n° 649/2012 du Parlement et Conseil européens concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Ce mélange ne contient aucun produit chimique soumis à la procédure de notification d'exportation (Annexe I).

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon l'Annexe XI de REACH: aucune

Législation nationale

Information supplémentaire

Les réglementations nationales doivent être également observées!

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

Citronellol (CITRONELLOL)

Acétate de benzyle (BENZYL ACETATE)

tétrahydro-2-isobutyl-4-méthylpyranne-4-ol, mélange d'isomères (cis et trans)

(TETRAHYDRO-METHYL-METHYLPROPYL)-PYRAN-4-OL)

(2E)-2-(phénylméthylidène)octanal (HEXYL CINNAMAL)

Heptanal, 2-(phenylmethylene)-, (2E)- (AMYL CINNAMAL)

masse de réaction de: (E)-oxacyclohexadéc-12-én-2-one; (E)-oxacyclohexadéc-13-én-2-one; a) (Z)

-oxacyclohexadéc-(12)-én-2-one et b) (Z)-oxacyclohexadéc-(13)-én-2-one



Dufträume

Fiche de données de sécurité

Gries Deco Company GmbH

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ipuro AIR SONIC nouvelle énergie

Date de révision: 29.04.2022

Code du produit: SN-GDC-601

Page 11 de 12

7-hydroxycitronellal (HYDROXYCITRONELLAL)
3-p-cuményle-2-méthylpropionaldéhyde (CYCLAMEN ALDEHYDE)
(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-LIMONENE)
géraniol; (2E)-3,7-diméthyocta-2,6-dién-1-ol (GERANIOL)
Pentadécane-15-olide (PENTADECALACTONE)
masse de réaction de 3,5-diméthylcyclohex-3-ène carbaldéhyde et 2,4-diméthylcyclohex-3-ène carbaldéhyde
(2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE; 3,5-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE
CARBOXALDEHYDE)
a-méthyl-1,3-benzodioxole-5-propionaldéhyde (METHYLENEDIOXYPHENYL METHYLPROPANAL)
Citral (CITRAL)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Version 1,00 - 29.04.2022 - première ébauche

Abréviations et acronymes

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

BImSchV : Ordonnance relative à l'exécution de la loi fédérale sur la protection contre les immissions

CAS : Chemical Abstracts Service

DIN : Norme de l'Institut allemand de normalisation

CE : Concentration effective

CE : Communauté européenne

NE : Norme européenne

IATA : International Air Transport Association

Recueil IBC : recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac

ICAO : International Civil Aviation Organization

IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods

ISO : Norme de l'Organisation internationale de normalisation

CLP : Classification, Labeling, Packaging

IUCLID : International Uniform Chemical Information Database

CL : Concentration létale

DL : Dose létale

LOG Kow ou LogP : coefficient de partage entre l'octanol et l'eau

MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires

OECD : Organisation for Economic Co-operation and Development

PBT : Substances persistantes, bioaccumulable et toxiques

RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

TRGS : Règles techniques pour les substances dangereuses

NU : Nations Unies

COV : Composés organiques volatils

vPvB : Substances très persistantes et très bioaccumulables

VwVws : Règlement administratif sur la classification des substances dangereuses pour les eaux

CPE : Classe de pollution des eaux

GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS : European List of Notified Chemical Substances

DNEL : Derived No Effect Level

PNEC : Predicted No Effect Concentration

TLV : Threshold Limiting Value

STOT : Specific Target Organ Toxicity

AwSV : Décret relatif aux installations concernant la manipulation des substances susceptibles de polluer l'eau



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ipuro AIR SONIC nouvelle énergie

Date de révision: 29.04.2022

Code du produit: SN-GDC-601

Page 12 de 12

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations fournies dans cette fiche technique de sécurité sont destinées à décrire les règles de sécurité du produit. Elles ne sont pas destinées à garantir certaines caractéristiques et sont basées sur les connaissances actuelles. La fiche technique de sécurité a été créée sur la base des informations des fabricants en amont par :

asseso AG, Ottostraße 1, 63741, Aschaffenburg, Allemagne

Numéro de téléphone: +49 (0)6021 - 1 50 86-0, Fax: +49 (0)6021 - 1 50 86-77, E-Mail: eu-sds@asseso.eu, www.asseso.eu

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)